

V

(Avis)

## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

## PARLEMENT EUROPÉEN

**Avis de recrutement PE/117/S**

(2009/C 142/02)

Le Parlement européen organise la procédure de sélection:

— **PE/117/S** — Agents temporaires — Administrateurs dans le domaine des relations avec les citoyens (AD 7)

Cette procédure de sélection requiert un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires sanctionné par un diplôme.

Les candidats doivent avoir acquis, à la date limite de dépôt des candidatures et postérieurement aux titres mentionnés ci-dessus, une expérience minimale de cinq ans, dont au moins trois ans en rapport avec la nature des fonctions.

Cet avis de recrutement est publié uniquement en anglais et français. Le texte intégral se trouve dans le Journal Officiel C 142 A dans ces deux langues.

---

**Avis de recrutement PE/118/S**

(2009/C 142/03)

Le Parlement européen organise la procédure de sélection:

— **PE/118/S** — Agents temporaires — Administrateurs dans le domaine de l'audiovisuel (AD 7)

Cette procédure de sélection requiert un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires sanctionné par un diplôme.

Les candidats doivent avoir acquis, à la date limite de dépôt des candidatures et postérieurement aux titres mentionnés ci-dessus, une expérience minimale de cinq ans, dont au moins trois ans en rapport avec la nature des fonctions.

Cet avis de recrutement est publié uniquement en anglais et français. Le texte intégral se trouve dans le Journal Officiel C 142 A dans ces deux langues.

---